

# Formation – Responsables d'associations

## Vos états financiers sont désormais un atout de communication

Baisse des subventions publiques, instabilité des ressources financières, professionnalisation des modes de gestion, besoin de transparence... tous ces enjeux combinés à l'entrée en vigueur de nouveaux règlements comptables sont autant de défis que vous devez relever. Nos experts vous présentent ces évolutions et leurs impacts sur votre organisation.



### Programme de formation :

- Les objectifs de la réforme
- Panorama & enjeux du nouveau Règlement comptable
- Les principaux changements comptables attendus
- Appréhender la 1<sup>ère</sup> année d'application du règlement
- Vers une nouvelle présentation des états financiers
- Adapter l'organisation et les systèmes d'informations face aux changements
- Quelques écueils à éviter



1/2 journée

# Formation : tous secteurs associatifs

## Appropriiez-vous les nouvelles techniques et réglementations comptables

Présentation des états financiers, nouveau référentiel comptable, mis à jour des systèmes d'information, valorisation du bénévolat... autant d'évolutions auxquelles vous devez faire face suite à l'entrée en vigueur du nouveau règlement comptable. Nos experts vous forment pour vous mettre en conformité.



### Programme de formation :

- Objectifs de la réforme et champ d'application
- Les changements comptables à anticiper
- Nouvelle présentation des comptes annuels
- Subventions d'investissements
- Cotisations
- Contributions Volontaires en Nature
- Fonds dédiés
- Legs et donations
- Entités faisant appel public à la générosité
- Le cas particulier de la 1<sup>ère</sup> année d'application
- Focus spécifique sur les opérations atypiques & fiscales



1 journée

# Formation – Associations du secteur social & médico-social

## Appropriiez-vous les nouvelles techniques et réglementations comptables

Présentation des états financiers, nouveau référentiel comptable, mis à jour des systèmes d'information, valorisation du bénévolat, autant d'évolutions auxquelles vous devez faire face suite à l'entrée en vigueur de nouveaux règlements comptables. Nos experts vous forment pour vous mettre en conformité.



### Programme de formation :

- Objectifs de la réforme et champ d'application
- Les changements comptables à anticiper
- Nouvelle présentation des comptes annuels
- Subventions d'investissements
- Cotisations
- Contributions Volontaires en Nature
- Fonds dédiés
- Legs et donations
- Entités faisant appel public à la générosité
- Le cas particulier de la 1<sup>ère</sup> année d'application
- Focus spécifique : question-réponse pour une mise en œuvre opérationnelle au sein de votre association



1 journée

# Les offres de formation dédiées au secteur Associatif

## Découvrez trois modules adaptés à vos besoins

### Formation Responsables d'associations

1/2 journée : Nouveau Règlement ANC

- Les objectifs de la réforme
- Panorama & enjeux du nouveau Règlement
- Les principaux changements comptables attendus
- Appréhender la 1<sup>ère</sup> année d'application du règlement
- Vers une nouvelle présentation des états financiers
- Adapter l'organisation et les systèmes d'informations face aux changements



1/2 journée

### Formation Tous secteurs associatifs

1/2 journée : Nouveau Règlement ANC

- Panorama & enjeux du nouveau Règlement
- Les principaux changements comptables attendus
- Appréhender la 1<sup>ère</sup> année d'application du règlement
- Vers une nouvelle présentation des états financiers
- Adapter l'organisation et les systèmes d'informations face aux changements

1/2 journée : Focus sur certaines opérations atypiques et fiscales.



1 journée

### Formation Secteur Social & Médico-social

1/2 journée : Nouveaux Règlements ANC

- Panorama & enjeux des nouveaux règlements
- Les principaux changements comptables attendus
- Appréhender la 1<sup>ère</sup> année d'application du règlement
- Vers une nouvelle présentation des états financiers

1/2 journée : Focus secteur

- Question-réponse avec les experts
- Approfondissement des points propres au secteur
- Mise en œuvre opérationnel par le biais de cas pratique



1 journée